

EXAMEN QUADRIENNAL DE LA DEFENSE DE 2014 : RESUME OPÉRATIONNEL

Les États-Unis sont confrontés à un environnement sécuritaire en évolution rapide. Nous nous repositionnons pour nous focaliser sur les défis et les opportunités stratégiques qui définiront notre avenir : nouvelles technologies, nouveaux centres de pouvoir, et un monde qui devient plus instable, plus imprévisible et, dans certains cas, plus menaçant pour les États-Unis. Les défis que rencontrent nos nombreux alliés et partenaires au quatre coins du monde restent dynamiques et imprévisibles, émanant particulièrement des régimes de la Corée du Nord et de l'Iran. Les troubles et la violence persistent ailleurs, produisant un environnement fertile pour l'extrémisme violent et les conflits sectaires, particulièrement dans les États fragiles, allant du Sahel à l'Asie du Sud, et menaçant les ressortissants américains à l'étranger. Parallèlement, la guerre moderne évolue rapidement, menant à un espace de combat aérien, maritime, spatial, et cybernétique, disputé, au sein duquel nos forces bénéficiaient d'une position dominante dans les conflits les plus récents où nous étions impliqués.

Notre attention et notre engagement soutenus seront importants pour façonner les tendances mondiales émergentes, tant positives que négatives. Des degrés sans précédent de connexité mondiale offrent des incitations communes pour une coopération internationale et des normes collectives de comportement, et la capacité croissante de certains partenaires régionaux fournit une occasion à des pays de jouer des rôles plus importants, voire de premier plan, dans la promotion des intérêts de sécurité mutuels dans leurs régions respectives. Pour faire face à l'environnement stratégique mouvant, les États-Unis s'appuieront sur leurs nombreux avantages comparatifs, notamment la force de notre économie, notre solide réseau d'alliances et de partenariats, ainsi que le capital humain et la supériorité technologique de nos forces armées. Cela exigera une souplesse exceptionnelle dans la manière dont nous façonnons, préparons et positionnons la force interarmées.

Le Département de la Défense est également confronté à un environnement budgétaire changeant et tout aussi incertain. À commencer par les crédits budgétaires de l'exercice 2012, le Département a commencé à absorber les impacts profonds des coupes budgétaires décennales de 487 milliards de dollars des États-Unis en raison des plafonds fixés par la Budget Control Act (loi de contrôle budgétaire) de 2011. Cette loi a également établi un mécanisme de mise sous séquestre exigeant des coupes budgétaires d'environ 50 milliards de dollars des États-Unis par an. La Bipartisan Budget Act (loi de finances bipartisane) de 2013 a permis un léger allègement du séquestre budgétaire dans l'immédiat, mais à moins que le Congrès n'agisse, les coupes annuelles prévues par la mise sous séquestre reprendront à l'exercice 2016. Pour protéger le plus efficacement les intérêts de sécurité des États-Unis, tout en reconnaissant l'impératif budgétaire d'une réduction du déficit, le budget proposé par le Président (President's Budget) pour l'exercice 2015 réduit les budgets prévisionnels de la Défense de quelque 113 milliards de dollars sur cinq ans par rapport aux niveaux demandés dans le budget pour l'exercice 2014. Le budget proposé par le Président présente un parcours d'avenir équilibré et responsable étant donné l'incertitude budgétaire continue. Il reflète les contraintes rigoureuses des financements discrétionnaires exigées par la Bipartisan Budget Act (loi de finances bipartisane) pour l'exercice 2015, mais il ne

se conforme ensuite plus aux coupes prévues dans le cadre d'une mise sous séquestre, avec un budget du Département dépassant de quelque 115 milliards de dollars des États-Unis les seuils fixés pour une mise sous séquestre, jusqu'en 2019.

Étant donné cet environnement dynamique, le Quadriennal Defense Review (QDR) (Examen quadriennal de la Défense) est principalement axé sur la préparation de l'avenir par un rééquilibrage de nos efforts de défense, dans une période de compression budgétaire croissante. Le QDR de 2014 privilégie trois initiatives importantes. Premièrement, il s'appuie sur le Defense Strategic Guidance (Schéma directeur stratégique de la Défense) publié en 2012, en délimitant une stratégie de défense actualisée qui protège les intérêts des États-Unis et les met en avant, et soutient le leadership des États-Unis. Deuxièmement, le QDR décrit la façon dont le Département prend des mesures, de façon responsable et réaliste, en vue de rééquilibrer les principaux éléments des forces interarmées eu égard à l'environnement changeant. Troisièmement, le QDR fait la preuve de notre intention de rééquilibrer le Département en soi dans le cadre de notre effort visant à maîtriser la croissance des coûts internes qui menace de saper notre puissance de combat en cette période d'austérité budgétaire. Nous protégerons la vitalité de notre armée professionnelle composée de volontaires tout en entreprenant ces réformes.

Le QDR indique clairement que cette stratégie de défense nationale actualisée est la bonne pour notre nation, car elle appuie le rôle de leadership mondial des États-Unis et constitue la base des décisions qui permettront d'apporter un équilibre à nos forces militaires au cours de la prochaine décennie, de façon à nous positionner de façon responsable à une époque d'incertitude tant stratégique que budgétaire. Les niveaux de financement de l'exercice 2015 demandés par le Président permettront aux forces armées de protéger et de promouvoir les intérêts des États-Unis et de mettre à exécution la stratégie de défense actualisée – avec un degré de risque accru, toutefois, pour certaines missions. Nous continuerons à connaître à court terme des lacunes en matière d'entraînement et de maintenance et bénéficierons à long terme d'une marge d'erreur moindre pour gérer les risques d'incertitude dans un environnement sécuritaire dynamique et mouvant. L'Initiative « Opportunity, Growth and Security » (Opportunité, croissance et sécurité) du Président permettrait d'ajouter 26 milliards de dollars des États-Unis en investissements relatifs à la défense, ce qui permettrait au Département de continuer à rétablir et à maintenir la disponibilité opérationnelle, d'investir dans la modernisation des armements et d'effectuer les aménagements nécessaires des installations, atténuant ainsi sensiblement ces risques. Dans l'ensemble, le Département est en mesure de gérer ces risques aux termes du plan budgétaire du Président pour l'exercice 2015, mais ceux-ci augmenteront de façon appréciable si des coupes comme celles intervenues lors de la mise sous séquestre surviennent à nouveau durant l'exercice 2016, si les réformes proposées ne sont pas acceptées ou si l'incertitude relative à l'enveloppe budgétaire perdure. Il est essentiel que nous travaillions étroitement avec le Congrès pour nous assurer qu'en mettant de l'ordre dans les affaires budgétaires de notre nation, nous prévoyons des ressources suffisantes pour assurer la sécurité des États-Unis.

S'APPUYER SUR LE SCHEMA DIRECTEUR STRATÉGIQUE DE LA DÉFENSE (DEFENSE STRATEGIC GUIDANCE)

Les États-Unis exercent un leadership mondial à l'appui leurs intérêts : la sécurité de notre pays et celle de nos alliés et partenaires ; une économie robuste dans un système économique ouvert ;

le respect des valeurs universelles et un ordre international qui favorise la paix, la sécurité et les opportunités par la coopération. Protégeant et encourageant ces intérêts, dans le droit fil de la Stratégie de sécurité nationale, le QDR concrétise les priorités de défense du XXI^e siècle, présentées dans le Defense Strategic Guidance (schéma directeur stratégique de la défense) de 2012. Ces priorités comptent le rééquilibrage de la région Asie-Pacifique pour y préserver la paix et la stabilité ; le maintien d'un engagement robuste pour la sécurité et la stabilité en Europe et au Moyen-Orient ; le maintien d'une approche mondiale pour lutter contre les extrémistes violents et les menaces terroristes, en mettant l'accent sur le Moyen-Orient et l'Afrique ; continuer à préserver les investissements essentiels dans la technologie et établir des priorités en la matière, alors que l'ensemble de nos forces armées réduisent et rationalisent leurs effectifs, et des efforts intensifiés pour établir des partenariats novateurs et renforcer les alliances et les partenariats essentiels. Le QDR 2014 s'appuie sur ces priorités et les intègre dans un cadre stratégique plus large. La stratégie de défense du Département met en relief trois piliers :

- *Protéger le territoire national*, pour dissuader et mettre en échec les attaques contre les États-Unis et aider les autorités civiles à atténuer les effets d'éventuelles attaques et catastrophes naturelles.
- *Renforcer la sécurité dans le monde*, afin de préserver la stabilité régionale, de dissuader les adversaires, d'appuyer les alliés et les partenaires et de coopérer avec d'autres entités pour affronter les défis communs en matière de sécurité.
- *Projeter la puissance et vaincre résolument*, pour mettre en échec l'agression, démanteler les réseaux terroristes pour les détruire, et assurer une aide humanitaire ainsi que des secours en cas de catastrophe.

Ces piliers sont interdépendants et se renforcent mutuellement, et toutes les forces armées y remplissent pour chacun des rôles importants. Notre force de dissuasion nucléaire constitue la protection ultime contre une attaque nucléaire visant les États-Unis, et par une dissuasion de grande envergure, elle permet aussi de rassurer nos alliés éloignés quant à leur sécurité en cas d'agression régionale. Elle appuie également notre capacité à projeter notre puissance en faisant savoir à des adversaires potentiels dotés de l'arme nucléaire que l'escalade ne leur permettra pas d'aboutir là où ils auront échoué avec une agression conventionnelle. Le renforcement de la sécurité à l'échelle mondiale non seulement rassure nos alliés et nos partenaires et en renforce les capacités, mais il permet également de protéger notre territoire national en dissuadant les conflits et en renforçant la stabilité dans des régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Notre aptitude à projeter des forces pour combattre le terrorisme en des lieux aussi lointains que le Yémen, l'Afghanistan et le Mali - et à renforcer les capacités pour aider nos partenaires à lutter contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive (ADM) – éloigne la probabilité que ces menaces puissent atteindre les côtes de notre pays.

Sur chacun de ces trois piliers de la stratégie de défense actualisée, le Département s'est engagé à trouver des moyens créatifs, efficaces et efficaces pour atteindre nos buts et contribuer à faire des choix stratégiques. L'innovation - au sein de notre propre Département et dans nos partenariats interministériels et internationaux - est un axe central de nos efforts. Nous identifions de nouveaux paradigmes de présence, y compris un éventuel positionnement de forces navales supplémentaires en déploiement avancé dans des zones critiques, ainsi que le

déploiement de nouveaux ensembles de bâtiments, de moyens aériens, de forces terrestres alignées régionalement ou par rotation, et de forces de réaction aux crises, tout cela dans l'intention de maximiser les effets tout en minimisant les coûts. Avec nos alliés et nos partenaires, nous redoublerons d'efforts pour coordonner davantage notre planification afin d'optimiser leurs contributions à leur propre sécurité et à nos nombreuses activités multinationales. Les impacts du changement climatique pourraient accroître la fréquence, la portée et la complexité des missions futures, y compris des activités d'appui de l'armée aux autorités civiles, et saper parallèlement la capacité d'appui aux activités de formation de nos installations nationales. Nos actions visant à accroître la sécurité énergétique et hydrique, notamment les investissements dans l'efficacité énergétique, les nouvelles technologies et les sources d'énergie renouvelables, permettront de renforcer la résilience de nos installations et contribuera à atténuer ces effets.

Dans le droit fil des exigences de cette stratégie de défense actualisée, les forces armées des États-Unis seront en mesure de défendre simultanément leur territoire national ; de mener des opérations prolongées et réparties de lutte contre le terrorisme et dans de nombreuses régions, dissuader les agressions et rassurer les alliés au moyen d'une présence et d'un engagement avancés. Si la dissuasion échoue à un quelconque moment donné, les forces américaines seront en mesure de mettre en échec un adversaire régional dans une campagne en plusieurs phases de grande envergure, et de repousser les visées d'un second agresseur dans une autre région, ou encore de lui imposer des coûts insupportables.

Le budget proposé par le Président prévoit les ressources permettant d'établir et de maintenir les capacités nécessaires pour mener ces opérations, à des niveaux toutefois de risque accru pour certaines missions. Dans le cadre du budget présenté par le Président, nos forces armées seront en mesure de mettre en échec ou de repousser tout agresseur. Les réductions budgétaires font décroître inévitablement la marge d'erreur des armées dans la gestion des risques, et une force plus réduite met à l'épreuve nos capacités à répondre simultanément à plusieurs urgences majeures à la fois. Dans l'ensemble, le Département est en mesure de gérer ces risques aux termes du plan budgétaire du Président pour l'exercice 2015, mais ceux-ci augmenteront de façon appréciable si des coupes comme celles intervenues lors de la mise sous séquestre surviennent à nouveau durant l'exercice 2016, si les réformes proposées ne sont pas acceptées ou si l'incertitude relative à l'enveloppe budgétaire perdure.

REEQUILIBRAGE POUR LE XXI^E SIECLE

Étant donné les bouleversements de l'environnement sécuritaire des États-Unis, parmi lesquels les changements géopolitiques, les mutations de la guerre moderne et l'évolution de l'environnement budgétaire, notre stratégie de défense actualisée exige que le Département rééquilibre la force interarmées dans plusieurs domaines essentiels pour se préparer le plus efficacement à l'avenir.

Rééquilibrage pour gérer une large gamme de conflits. Les conflits futurs pourraient aller des situations d'urgence hétéroclites impliquant des groupes agissant pour le compte d'autres ayant recours à des approches asymétriques, au conflit hautement sophistiqué contre un pouvoir étatique doté d'ADM, ou de capacités technologiquement avancées de déni d'accès et d'interdiction de zone (A2/AD). Tenant compte de cette vaste gamme de défis, les forces armées

des États-Unis vont recentrer leur attention quant aux types de conflits auxquels elles se prépareront dans l'avenir, en mettant davantage l'accent sur l'éventail complet des opérations possibles. Bien que nos forces n'aient plus la taille nécessaire pour mener des opérations prolongées de stabilisation de grande envergure, nous préserverons les connaissances spécialisées acquises au cours des dix dernières années d'opérations de contre-insurrection et de stabilisation menées en Irak et en Afghanistan. Nous protégerons également l'aptitude à régénérer des capacités susceptibles d'être nécessaires pour répondre à des exigences futures.

La force interarmées doit également être prête à combattre des adversaires de plus en plus sophistiqués qui pourraient avoir recours à des capacités de combat avancées tout en s'efforçant simultanément de priver les forces américaines des avancées dont elles jouissent à l'heure actuelle dans l'espace et le cyberspace. Nous continuerons à investir en priorité dans les sciences, la technologie, la recherche et le développement dans le secteur de la défense et ailleurs. Le Département est en train de prendre des mesures pour s'assurer que les progrès se poursuivent dans les domaines les plus critiques afin de relever les défis futurs tels que l'éventail complet des capacités du cyberspace et les domaines dans lesquels le potentiel de percées révolutionnaires semble le plus prometteur. Nous rechercherons activement des approches novatrices pour nos méthodes de combat, le dispositif de nos forces et la façon de tirer parti de nos forces asymétriques et de nos avantages technologiques. L'innovation est primordiale au vu de l'environnement de combat de plus en plus complexe que nous nous attendons à rencontrer.

Les États-Unis conserveront une approche mondiale dans la lutte contre les extrémistes violents et les menaces terroristes, en ayant recours à l'association d'instruments d'ordre économique et diplomatique, du renseignement, des forces de l'ordre, du développement et des forces armées. Le Département de la Défense rééquilibrera nos efforts de lutte contre le terrorisme en mettant un accent plus marqué sur le renforcement des capacités de partenariat, particulièrement dans les États fragiles, tout en conservant une capacité vigoureuse d'action directe comprenant le renseignement, la surveillance constante, les frappes de précision et les Forces d'opérations spéciales. Nous resterons focalisés sur la lutte contre les ADM qui nuisent à la sécurité mondiale. Nous poursuivrons les efforts visant à renforcer les alliances et les partenariats clés, en mettant davantage l'accent sur l'intensification d'une coopération existante tout en élaborant des partenariats nouveaux et novateurs. Enfin, les commandants de composantes de combat aviveront leurs efforts pour adapter leur planification d'urgence afin qu'elle reflète avec plus de précision l'environnement stratégique en évolution.

Rééquilibrer et pérenniser notre présence et notre dispositif à l'étranger pour mieux protéger les intérêts de sécurité nationale des États-Unis. En s'efforçant de réaliser nos trois objectifs stratégiques, le Département continuera également à rééquilibrer et à pérenniser notre dispositif mondial. Nous poursuivrons nos contributions au rééquilibrage des États-Unis dans la région Asie-Pacifique, en cherchant à préserver la paix et la stabilité dans une région d'une importance de plus en plus centrale pour les intérêts politiques, économiques et de sécurité des États-Unis. Face aux missiles de longue portée et aux programmes d'ADM de la Corée du Nord, particulièrement dans la course aux armes nucléaires de ce pays, les États-Unis sont déterminés à maintenir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne. Dans le cadre de nos efforts plus larges de stabilisation dans la région Asie-Pacifique, les États-Unis conserveront une présence solide en Asie du Nord-est, tout en rehaussant leur présence en Océanie et en Asie du Sud-est. À

mesure que nous mettons fin aux opérations de combat en Afghanistan, nous sommes prêts à opérer la transition en direction d'une mission restreinte, axée sur la lutte contre le terrorisme, la formation, le conseil et l'assistance aux forces de sécurité afghanes.

Les États-Unis ont également des intérêts durables au Moyen-Orient et nous resterons résolument engagés envers la sécurité de nos partenaires dans la région. Nous continuerons à maintenir un dispositif militaire solide dans la région du Golfe, qui puisse répondre sans délai à une crise, dissuader une agression et rassurer nos alliés et partenaires, tout en nous assurant de l'évolution de nos capacités militaires pour faire face à de nouvelles menaces. Étant donné l'intérêt profond et durable que nous portons au maintien et à l'expansion de la sécurité et de la prospérité en Europe, nous poursuivrons notre travail avec nos alliés et partenaires pour encourager la stabilité régionale et l'intégration euro-atlantique, ainsi que pour renforcer les capacités, l'interopérabilité et l'accès stratégique des opérations de la coalition. Partout dans le monde, nous assurerons l'accès nécessaire à une intensification rapide des forces en cas de crise.

Rééquilibrer les capacités, les capacités et la disponibilité opérationnelle au sein de la force interarmées. À l'issue de plus de douze ans de conflits et dans le cadre des réductions budgétaires en cours, la force interarmées connaît aujourd'hui un déséquilibre. Sa disponibilité opérationnelle a en outre souffert de la mise en œuvre du séquestre pour l'exercice 2013 et elle n'a pas suivi le rythme nécessaire pour se moderniser. Il nous faudra du temps et des financements pour réinitialiser et reconstituer la force interarmées alors que nous effectuons notre transition au sortir des opérations en Afghanistan. Les propositions budgétaires présentées par le Président pour l'exercice 2015 présentent une gamme d'ajustements réalistes et responsables dans des domaines spécifiques qui, selon le Département, doivent être mis à exécution à court terme afin de rétablir un équilibre dans la force interarmées. Sa taille se réduira dans les cinq prochaines années mais elle deviendra également progressivement plus moderne et sa disponibilité opérationnelle se perfectionnera au fil du temps. L'exécution à court terme des mesures judicieuses présentées dans le présent QDR renforcera l'aptitude du Département à remplir les besoins de sécurité nationale des États-Unis si les perspectives budgétaires ne s'améliorent pas. Plus les décisions critiques seront différées dans l'espoir que les plafonds budgétaires soient relevés, plus elles seront difficiles et douloureuses à mettre en œuvre, et plus préjudiciables elles seront pour notre capacité d'exécution de la stratégie si aucune ressource supplémentaire n'est mise à disposition. Les décisions essentielles, dans ce QDR, ayant trait aux effectifs finaux et à la structure des forces comprennent :

- Le maintien d'une armée de l'air possédant de capacités de projection mondiale des forces, essentielles pour cette stratégie de défense actualisée. Nous moderniserons les équipements de combat de l'armée de l'air de prochaine génération, notamment des avions de combat et des bombardiers, particulièrement contre les systèmes modernes de pointe de défense aérienne. Pour dégager des ressources pour ces programmes et pour protéger les investissements au profit de capacités critiques, l'U.S. Air Force réduira ou supprimera sa capacité pour certaines plateformes d'aviation de mission unique. Si des coupes budgétaires comme celles intervenues lors de la mise sous séquestre sont imposées à l'exercice 2016 et au-delà, l'armée de l'air serait contrainte de mettre 80 aéronefs supplémentaires hors service, ralentir les achats de « Joint Strike Fighters » et opérer d'autres ajustements douloureux.

- Maintenir une Armée de terre de renommée mondiale, à même de mener la gamme complète des opérations terrestres, y compris les combats terrestres ponctuels et soutenus dans le cadre d'opérations interarmées, multinationales, en plusieurs phases et de grande envergure, en entretenant une structure militaire que nous pouvons doter en personnel, former, équiper et mettre en état de disponibilité opérationnelle. Pour maintenir cette force, le Département opérera un rééquilibrage au sein de l'Armée de terre, dans les forces d'active, de la Garde et des réservistes. L'armée d'active passera de ses 570.000 soldats, son record de temps de guerre, à de 440.000 à 450.000 soldats. La Garde nationale de l'Armée de terre poursuivra la réduction de ses effectifs, passant de 358.000 soldats, un maximum de temps de guerre, à 335.000 soldats, et les réservistes de l'Armée de terre passeront de 205.000 à 195.000 soldats. des coupes budgétaires comme celles intervenues lors du séquestre sont imposées pour l'exercice 2016 et au-delà, toutes les composantes de l'Armée de terre devront faire l'objet d'autres réductions, les effectifs de l'armée d'active baisseront pour passer à 420.000 soldats, la Garde nationale de l'Armée de terre à 315.000 et les réservistes à 185.000.

- Préserver la capacité navale pour renforcer la sécurité dans le monde et répondre aux crises. Grâce à un effort pugnace visant à réduire les coûts d'acquisition et les mises hors service provisoires de bâtiments, la Marine modernisera ses flottes de navires de surface, ses aéronaves et ses sous-marins pour être à la hauteur des menaces du XXI^e siècle. Il nous faut nous assurer que la flotte soit en mesure d'opérer dans toutes les régions et pour tous les types de conflits. Au-delà des 32 navires de combat en zone littorale (Littoral Combat Ships - LCS), aucune nouvelle négociation ne sera entreprise, et la Marine présentera des propositions de substitution pour acquérir un bâtiment de combat de surface de petite taille, performant et légal. Si des coupes budgétaires comme celles intervenues lors du séquestre sont imposées pour l'exercice 2016 et au-delà, le porte-avions USS George Washington devra être mis hors service avant son avitaillement et sa révision programmés. Le Département devra prendre cette décision, ce qui laisserait à la Marine dix groupes aéronavals dans la proposition budgétaire de 2016.

- Maintenir le rôle du Marine Corps à titre de force essentielle de réponse aux crises, protéger ses priorités de modernisation les plus importantes et assurer sa disponibilité opérationnelle, mais prévoir des effectifs finaux de 182.000 Marines d'active. Ces effectifs finaux comprennent près de 900 Marines supplémentaires pour le programme de gardes de sécurité des ambassades, qui protégeront les intérêts et les installations des États-Unis à l'étranger. Si des coupes budgétaires comme celles intervenues lors du séquestre sont imposées pour l'exercice 2016 et au-delà, le Marine Corps poursuivrait ces réductions jusqu'à atteindre des effectifs finaux de 175.000 personnes.

Alors que la force interarmées opère un rééquilibrage pour rester moderne, performante et disponible, le Département prendra les mesures supplémentaires suivantes, conformément aux propositions budgétaires du Président pour l'exercice 2015 aux fins de protéger les domaines essentiels de capacités à l'appui de notre stratégie :

- *Cyberespace.* Nous investirons dans de nouvelles forces et capacités cybernétiques élargies afin d'accroître notre aptitude à mener des opérations dans le cyberespace pour appuyer des opérations militaires dans le monde entier, soutenir des commandants de composantes de combat alors qu'ils planifient et exécutent des missions militaires, et pour contrecarrer des attaques cybernétiques contre les États-Unis.
- *Défense antimissile.* Nous augmentons le nombre de missiles d'interception basés à terre et déployons un deuxième radar au Japon aux fins d'alerte précoce et de poursuite. Nous effectuerons des investissements ciblés dans les missiles d'interception défensifs, les capacités de discrimination et les capteurs ; et nous sommes en train d'examiner quel sera le meilleur endroit pour établir un autre site de missiles d'interception de défense aux États-Unis, si ces derniers s'avèrent nécessaires.
- *Dissuasion nucléaire.* Nous continuerons à investir dans la modernisation de nos systèmes de vecteurs nucléaires essentiels ; dans l'alerte, le commandement et le contrôle ; et, en collaboration avec le département de l'Énergie, dans les armes nucléaires et l'infrastructure de support.
- *Espace.* Nous nous orienterons vers des systèmes et architectures de systèmes moins complexes, plus abordables et plus résilients, et nous suivrons une démarche à multiples niveaux pour dissuader les attaques contre les systèmes spatiaux tout en conservant des capacités de riposte en cas d'échec de la dissuasion.
- *Air/Mer.* Nous continuerons à investir dans des avions de combat, notamment dans les avions de combat et de frappe à longue portée, la surveillance continue apte à la survie, les architectures résilientes et la guerre sous-marine pour renforcer les capacités interarmées des forces aériennes des États-Unis à contrecarrer les enjeux A2/AD.
- *Frappe de précision.* Nous ferons l'acquisition de missiles air-sol avancés qui permettront aux avions de combat et aux bombardiers d'engager une vaste gamme de cibles, ainsi qu'un missile de croisière antinavire de longue portée pour accroître les capacités interarmées des forces aériennes des États-Unis à engager des bâtiments de surface dans un espace défendu.
- *Renseignement, surveillance et reconnaissance.* Nous allons rééquilibrer les investissements en nous orientant vers des systèmes opérationnellement réactifs et efficaces dans des environnements très hostiles, tout en conservant des capacités appropriées à des environnements plus sûrs afin d'appuyer la connaissance de la situation, la lutte contre le terrorisme et d'autres opérations dans le monde.
- *Lutte contre le terrorisme et opérations spéciales.* Nous allons accroître à 69.700 personnes les effectifs finaux des Forces d'opérations spéciales, en protégeant notre capacité à maintenir des opérations continues, en réseau et réparties pour vaincre Al

Qaïda, contrecarrer d'autres menaces transnationales émergentes, lutter contre les ADM, renforcer les capacités de nos partenaires et appuyer des opérations conventionnelles.

Rééquilibrer le ratio dents-queue. Enfin, le Département lui-même opérera son rééquilibrage interne pour maîtriser la croissance des coûts et dégager des gains d'efficacité afin d'établir les priorités des dépenses liées à la puissance de combat. Le Département a déjà présenté trois ensembles de propositions budgétaires visant à réaliser des gains d'efficacité et il prévoit maintenant de mettre en œuvre des efforts supplémentaires de réduction des frais généraux. Les principales activités en cours comprennent une réduction de 20 % des budgets des différents grands organes du Département et du nombre d'entités relevant directement du secrétaire à la Défense. Ces mesures diminueront les charges d'exploitation du Département de 5 milliards de dollars des Etats-Unis au cours des cinq prochaines années et de plus de deux fois ce montant sur les dix ans à venir. Le Département opère des réductions choisies parmi les effectifs civils et les sous-traitants pour maîtriser les coûts et il vise à tirer parti de la plus faible croissance des coûts de santé du secteur privé pour ralentir celle des dépenses de santé militaires. De plus, le Département enregistre également des progrès dans sa gestion financière, en partie pour réaliser des états financiers vérifiables.

Nous poursuivons également la mise en œuvre d'initiatives de réforme des acquisitions, principalement grâce à l'Initiative Better Buying Power (Pouvoir d'achat accru) qui vise à établir des programmes abordables par la maîtrise des coûts, les incitations à la productivité et à l'innovation dans les secteurs privé et public, l'élimination de la bureaucratie et des procédures inutiles, la promotion d'une concurrence véritable, l'amélioration des compétences dans l'acquisition de services contractuels et l'amélioration du professionnalisme de l'ensemble des personnels chargés des acquisitions. Le Département maintiendra son engagement pour accroître sans discontinuer la productivité des acquisitions de défense.

D'importantes économies à long terme seront réalisées si le Département est autorisé à éliminer les infrastructures superflues. Selon nos estimations, nous possédons davantage d'infrastructure que nécessaire, un phénomène qui prendra de l'ampleur au fur et à mesure de la réduction des effectifs finaux. La seule véritable méthode pour éliminer les infrastructures superflues aux États-Unis passe par le processus Base Realignment and Closure (BRAC - Réalignement et fermeture des bases militaires). Par deux fois au cours des deux dernières années, le Congrès a rejeté la demande de BRAC déposée par le Département. Pour que ce dernier puisse faire un emploi plus efficace de l'argent des contribuables, il est impératif que le Congrès autorise un nouveau cycle BRAC en 2017.

MAINTENIR LES EFFECTIFS D'UNE ARMEE PROFESSIONNELLE COMPOSEE DE VOLONTAIRES ET METTRE EN ŒUVRE DE NOUVELLES REFORMES

Alors que nous rétablissons l'équilibre de la forces interarmées et du Département, les États-Unis maintiendront leur double contrat inviolable avec les militaires des États-Unis : rémunérer convenablement et prendre soin des hommes et des femmes en uniforme ainsi que de leurs familles, tant au cours de leur service d'active qu'après, et de fournir aux membres des forces

armées les meilleurs formations et équipements possibles afin qu'ils puissent s'acquitter en toute sécurité de leur mission.

Les membres des forces armées seront traités équitablement et sur un pied d'égalité, sur le champ de bataille et ailleurs. L'an dernier, le Département a élargi les possibilités pour les femmes de s'engager dans les Forces armées des États-Unis et il vise à assurer leur bonne intégration dans les quelques métiers qui leur étaient encore interdits. Éliminer les agressions sexuelles est l'une des priorités essentielles du Département de la Défense, qui exige un engagement absolu et sans faille pour améliorer ses programmes de prévention et de réponse, aux fins de garantir que nous offrons un environnement sans menace pour nos effectifs militaires. Le Département poursuivra la mise en œuvre des changements nécessaires pour mener à bien sa décision d'autoriser les hommes et les femmes homosexuels à s'engager ouvertement sous les drapeaux. Aux soldats de retour de combat, malades ou blessés, ou nécessitant une hospitalisation ou de la rééducation, nous continuerons à offrir les meilleurs soins possibles. Et le Département de la Défense continuera à œuvrer avec les Départements des Anciens Combattants et du Travail pour fournir la meilleure assistance possible aux soldats réintégrant la vie civile.

Dans un environnement budgétaire difficile, le Département ne peut se permettre de maintenir le taux de croissance des salaires et des avantages qu'ont connu les forces armées ces dix dernières années. Le Département et le peuple américain ont épaulé sans relâche, et légitimement, les hommes et les femmes en uniforme pendant plus de dix ans de guerre, avec des augmentations de salaires et des avantages qui ont plus que comblé les écarts de rémunération, et véritablement pris acte des sacrifices des soldats, des anciens combattants et de leurs familles. Il propose des changements qui garantiront que nous pourrons continuer à offrir des rémunérations et des avantages compétitifs pour recruter et conserver notre force interarmées de l'avenir. Ces changements sont : des hausses annuelles modérées des salaires au cours des cinq prochaines années ; un ralentissement du taux de croissance des allocations logement non imposables ; une simplification et une modernisation des programmes TRICARE, y compris une augmentation modeste des franchises et des parts payées par l'assuré de façon à encourager les militaires à avoir recours aux soins de santé les plus abordables, un ajustement du barème des parts payées par l'assuré pour les médicaments et la mise en place cotisations modestes pour la couverture TRICARE-for-Life des retraités admissibles à Medicare ; et une diminution des subventions aux économats. Si ces mesures étaient entièrement mises en œuvre, elles permettraient d'économiser environ 12 milliards de dollars des États-Unis sur les cinq prochaines années et nettement plus d'ici dix ans.

Si le Congrès et le peuple américain n'appuient pas les réformes visant à ralentir le taux de croissance des rémunérations des membres des forces armées, le Département n'aura pas d'autre choix que de prélever sur les ressources destinées à sa capacité de mettre en service la future force interarmées dont nous avons besoin. Le secrétaire à la Défense, les secrétaires des départements militaires et les chefs des différentes armes, les sous-officiers conseillers supérieurs et l'équipe de direction supérieure du Département soutiennent cette approche exhaustive de la réforme et œuvreront en partenariat avec le Congrès et les Américains pour continuer à assurer la pérennité de cette armée de renom mondial.

CONSEQUENCES DE COUPES BUDGETAIRES COMME CELLES INTERVENUES LORS DE LA MISE SOUS SEQUESTRE

Les niveaux de financement de l'exercice 2015 demandés par le Président permettront aux forces armées de protéger et de promouvoir les intérêts des États-Unis, ainsi que de mettre à exécution la stratégie de défense actualisée, à des niveaux toutefois de risque accru pour certaines missions. À court terme, les forces armées des États-Unis resteront engagées activement dans le renforcement de partenariats et l'accroissement de la stabilité dans des régions essentielles, mais notre engagement sera encore plus adapté et sélectif. Nous continuerons à maintenir un dispositif d'alerte élevé dans des régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Aux niveaux budgétaires demandés, nous pouvons maintenir une disponibilité opérationnelle adéquate et réaliser la modernisation la plus pertinente pour les priorités stratégiques à court terme. L'initiative « Opportunity, Growth and Security » (Opportunité, croissance et sécurité) du Président permettrait de financer à hauteur de 26 milliards de dollars des États-Unis de plus en investissements de la défense durant l'exercice 2015, ce qui contribuerait à aider le Département à avancer plus rapidement pour rétablir la disponibilité opérationnelle, à investir dans la modernisation des armements et à effectuer les aménagements nécessaires des installations. Le développement de capacités avancées et de systèmes d'armements de pointe par des rivaux mondiaux et adversaires potentiels fera courir inéluctablement davantage de risques à nos forces et à notre sécurité. Le Département peut gérer ces risques dans le cadre du plan budgétaire du Président pour l'exercice 2015, mais ceux-ci s'accroîtront nettement si des coupes comme celles intervenues lors de la mise sous séquestre surviennent à nouveau durant l'exercice 2016, si les réformes proposées ne sont pas acceptées ou si l'incertitude relative à l'enveloppe budgétaire perdure.

Si le léger soulagement immédiat apporté par la Bipartisan Budget Act (loi de finances bipartisanne), davantage pour l'exercice 2014 que pour celui de 2015, est suivie du retour aux coupes annuelles prévues par la mise sous séquestre, le Département ne sera pas en mesure d'adapter la taille et la forme de la force interarmées selon le modèle plus équilibré envisagé dans la proposition budgétaire du Président. Notre capacité à mettre en œuvre la stratégie de défense serait sensiblement diminuée pendant toute la période de la Budget Control Act (loi de contrôle budgétaire). Les difficultés en matière de disponibilité opérationnelle du Département, particulièrement à court terme, réduiraient nettement nos capacités à mener des activités en régime permanent et à répondre rapidement à une crise. Les programmes critiques de modernisation seraient freinés ou tronqués, ce qui induirait des carences dans les capacités technologiques de nos forces. Les États-Unis devraient vraisemblablement compter davantage sur les contributions de leurs alliés et de leurs partenaires dans les confrontations et les conflits futurs, en présumant qu'ils seraient disposés et en mesure d'agir pour appuyer d'intérêts partagés. Les réductions de capacités et de capabilités remettraient de façon appréciable en question nos capacités à répondre à des imprévus stratégiques, particulièrement ceux qui exigeraient des forces modernes en grand nombre.

Si cette question n'est pas réglée, la poursuite des coupes budgétaires dues à une mise sous séquestre aura une profonde incidence sur ce que les forces armées des États-Unis pourront ou ne pourront pas faire au cours des dix prochaines années. Le peuple américain serait alors contraint d'accepter que le niveau de risque des opérations militaires augmente sensiblement. Nos forces

armées seraient déséquilibrées et, à terme, insuffisantes pour répondre pleinement aux exigences de notre stratégie, ce qui déboucherait, en cas de conflit, sur un risque accru de guerres plus longues et potentiellement plus meurtrières pour les États-Unis, nos alliés et nos partenaires. À terme, une dotation en moyens plafonnée continuellement à cause de la mise sous séquestre enhardirait probablement nos adversaires et saperait la confiance de nos alliés et partenaires, ce qui aboutirait à un environnement de sécurité encore plus difficile que celui auquel nous faisons déjà face.

CONCLUSION

Les États-Unis restent déterminés à protéger leurs intérêts, à maintenir le leadership des États-Unis et à préserver la stabilité, la sécurité et la paix mondiales. Prenant acte des réalités budgétaires actuelles, le Département a pris plusieurs décisions pour assurer que la force interarmées reste aussi équilibrée que faire se peut à l'avenir, alors même qu'il lui faut entamer des réductions de la structure des forces armées en raison de contraintes budgétaires. Nous préparons le Département de la Défense pour l'avenir et protégeons la vitalité de l'armée professionnelle composée de volontaires à mesure que nous mettons en œuvre des réformes.

Le budget présenté par le Président pour l'exercice 2015 propose une solution de rechange réaliste aux coupes prévues dans le cadre d'une mise sous séquestre, et soutient les capacités du Département à réaliser notre stratégie de défense actualisée et à entamer progressivement une transition efficace vers l'établissement de forces armées de taille plus modeste. La reprise des coupes budgétaires dans le cadre d'une mise sous séquestre induirait des risques plus graves et immédiats pour la stratégie. Finalement, à force de coupes budgétaires dans le cadre de mises sous séquestre, la force interarmées serait trop réduite et trop obsolète d'ici 2021 pour pouvoir mettre pleinement en œuvre notre stratégie de défense. En tant que leader mondial, les États-Unis doivent être dotés d'une stratégie de défense nationale vigoureuse pour protéger et promouvoir leurs intérêts ainsi que pour garantir la sécurité de leurs alliés et partenaires grâce à des effectifs militaires et civils en mesure de mettre efficacement en œuvre cette stratégie. Seul un équilibre stratégique de réformes et de réductions, tel celui présenté par le Département au Congrès, pourra en permettre la réalisation. Ceci exigera également que le Congrès noue un partenariat avec le Département de la Défense pour faire des choix difficiles sur le plan politique.